



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE  
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES  
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES  
DU 7 JUIN 2015 AU MEXIQUE**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
  - Mexico (Mexique)
  - 3 au 8 juin 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Richard Merlini, député de La Prairie et membre de la Section du Québec de la COPA
  - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale de la COPA a adopté, le 5 novembre 2014, à Asunción, au Paraguay, une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA à l'occasion des élections générales du 7 juin 2015, au Mexique.
  - Dans cette optique, la présidente de la COPA a entrepris des démarches auprès de représentants de l'Institut national électoral (INE) du Mexique afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale.
  - Dans une lettre datée du 30 mars 2015, la COPA a reçu, de la part des autorités électorales mexicaines, une invitation à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin de juin.
  - La COPA a déployé des missions d'observation électorale au Mexique lors des élections présidentielle et législatives du 2 juillet 2006, lors des élections législatives du 5 juillet 2009 et lors des élections présidentielle et législatives du 1<sup>er</sup> juillet 2012. À la suite de cette dernière mission, les recommandations suivantes avaient été soumises aux autorités électorales mexicaines, notamment de :

## **CONTEXTE (SUITE)**

- Permettre l'installation du bureau de vote avant 8 h afin que les électeurs puissent commencer à voter dès l'ouverture des bureaux de vote et, ainsi, bénéficier de plus de temps pour exercer leur droit de vote;
  - Permettre que les électeurs puissent voter par anticipation s'ils prévoient être à l'extérieur de leur district le jour du scrutin, afin d'éviter les longues files d'attente et les bousculades dans les bureaux de vote spéciaux;
  - Interdire toute prise de photos dans l'enceinte du centre de votation.
- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale.
  - Il s'agit de la 15<sup>e</sup> mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée, en mai 2005, d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

## **THÈMES**

- Les 3, 4, 5 et 6 juin, les membres de la délégation ont pris part à plusieurs réunions de travail auprès de représentants et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier l'état de l'organisation des élections au Mexique
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans le District fédéral de Mexico et dans l'État de Mexico, afin d'y observer le déroulement des opérations électorales.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Cette mission a notamment permis de faire un suivi des recommandations faites lors de la mission d'observation électorale de la COPA réalisée au Mexique en juillet 2012.
- La participation de députés de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à des missions multilatérales d'observation électorale dans les Amériques contribue au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
- Cet engagement permet également à l'ANQ d'appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Le député de La Prairie a agi à titre de chef de mission.
- Les 6 participants formant la délégation de la COPA ont observé les opérations électorales dans plus de 45 centres de votation. Ils ont préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les candidats et représentants des principaux partis politiques, ainsi que des représentants de la société

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- civile.
- Parmi les intervenants de la société civile, les membres de la délégation de la COPA ont rencontré le président d'Amnistie internationale, section Mexique, M. Perseo Quiroz Rendón, le directeur du Centre d'assistance et de promotion électorale (CAPEL), M. Salvador Romero, des membres de l'Institut de Leadership Simone de Beauvoir, un groupe de défense des droits des femmes et le comité directeur de Serapaz, un groupe de promotion de la paix et des droits de la personne.
  - Par ailleurs, les membres de la délégation ont participé à quelques conférences prévues dans le cadre du programme offert par l'Institut national électoral du Mexique aux visiteurs internationaux.
  - Dans le cadre de ce programme, les membres de la délégation ont pu rencontrer les présidents de tous les partis politiques inscrits au registre de l'Institut national électoral, sauf le Parti révolutionnaire institutionnel.
  - Les parlementaires ont émis des recommandations portant notamment sur l'ouverture des bureaux de vote et sur la présence effective du personnel électoral.
  - Notons également que certains correctifs ont été apportés afin de pallier aux problèmes soulevés par la délégation de la COPA en 2012. En effet, la COPA recommandait de permettre l'installation des bureaux de vote avant 8 h, heure à laquelle doit débiter le vote. Une modification à la loi électorale permettait désormais leur installation à partir de 7 h 30. Cependant, à la lumière des observations faites par la délégation, ce correctif s'est avéré insuffisant pour pallier aux retards constatés dans l'ouverture des bureaux de vote.
  - Les observations et les recommandations de la délégation seront consignées dans un rapport qui sera soumis aux autorités électorales du Mexique, afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue du prochain scrutin.
  - Le représentant de l'ANQ, qui agissait à titre de chef de mission, a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.
  - Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme des missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué à ce que cette mission puisse se déployer dans les meilleures conditions possibles afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	6 106,32 \$
- Transport	3 525,96 \$
<b>Total</b>	<b>9 632,28 \$</b>